



Avignon, le 4 novembre 2010



**INSPECTION ACADEMIQUE
DE VAUCLUSE**

**Division
de la Scolarité**

Référence
2010

Dossier suivi par
Michèle BRAINIEZ

Téléphone
04 90 27 76 35

Fax
04 90 27 76 79

Mél.
michele.brainiez
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon

L'inspecteur d'académie
directeur des services départementaux
de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement
Collèges publics et privés
Lycées et Lycées Professionnels publics et privés

Objet : Concours scolaire 2011 : année du Mexique en France

De février à décembre 2011 sera célébrée l'année du Mexique en France, manifestation destinée à mettre en relief la culture mexicaine dans sa richesse et sa diversité géographiques et historiques. Les Ministères français et mexicain chargés de l'Education ont souhaité saisir l'occasion de cette année culturelle pour sensibiliser les publics scolaires français à une approche de la culture et de la civilisation mexicaines.

Parallèlement aux initiatives que pourront prendre librement les établissements afin de mieux faire connaître le Mexique aux élèves, un concours scolaire est organisé durant l'année scolaire 2010-2011, à l'attention des collégiens et des élèves de seconde.

Ce concours consistera dans la production d'**un message vidéo en espagnol** dans lequel de jeunes Français rendront compte de leur vision du Mexique à de jeunes Mexicains.

Le règlement du concours et ses modalités pratiques pourront être consultés sur le site **Eduscol** : <http://eduscol.education.fr/>

Je compte sur votre soutien pour favoriser cette action et par avance vous en remercie.

Signé : Bernard LELOUCH

PJ : règlement du Concours et présentation de l'année du Mexique en France



ANNEXE 1

Présentation de l'Année du Mexique en France

2011: Année du Mexique en France

Après la Chine en 2004, le Brésil en 2005, la Turquie (juillet 2009 - mars 2010) et la Russie en 2010, le Mexique sera à l'honneur partout en France en 2011, à l'initiative des Présidents de la République français et mexicain.

A travers plusieurs centaines de projets artistiques, universitaires, scientifiques, gastronomiques, économiques et technologiques, le Mexique présentera au public français la richesse de son patrimoine et le dynamisme de sa création. L'Année du Mexique en France donnera à voir, à entendre, à lire, la diversité de son identité et la modernité de sa pensée. L'Année du Mexique a l'ambition de donner un panorama complet de sa production artistique et de son art de vivre, et de s'adresser à tous les publics, tant par sa programmation que par la réalisation d'une plate-forme interactive bilingue, support d'espaces de dialogue et de visites virtuelles.

Au-delà de la vitrine exceptionnelle qu'elle offre, l'Année du Mexique vise à développer de façon durable les partenariats entre acteurs culturels, collectivités territoriales, sociétés civiles et entreprises des deux pays. Le vaste chantier de la programmation de l'Année du Mexique est ouvert à tous les porteurs de projet.

Il vivra du dialogue entre les plusieurs centaines de propositions émises par le commissariat général mexicain et les idées et envies des structures culturelles françaises. De nombreux projets sont d'ores et déjà connus, comme les rétrospectives Diego Rivera et Frida Kahlo, l'exposition de masques funéraires mayas en jade encore jamais révélés au public, la tournée de l'Orchestre symphonique national et Rolando Villazon ou encore la circulation du spectacle sur Pancho Villa que créera Catherine Marnas avec la compagnie nationale de théâtre à Mexico en 2010 à l'occasion du centenaire de la révolution. Ils seront suivis par beaucoup d'autres.

L'Année du Mexique en France reposera sur un important partenariat public-privé grâce à l'engagement conjoint de l'Etat, des collectivités territoriales, des partenaires culturels et d'entreprises réunies sous la présidence de Jean-Paul Herteman, président du directoire du groupe Safran, leader en aéronautique. L'Année du Mexique en France, comme l'ensemble des "Saisons étrangères en France", est mise en oeuvre par CulturesFrance. Le commissariat général français et le bureau des Saisons de CulturesFrance sont à votre disposition pour envisager tout projet dans le cadre de l'Année du Mexique en France.

Commissariat général

Jean-Jacques BEAUSSOU, commissaire général

Silvia BALEA, commissaire général adjoint

Charles MURACCIOLE-PLA, commissaire général adjoint

Sakina MOUHAMAD, chargée de mission coopération éducative et universitaire

Bureau des Saisons

Bénédicte ALLIOT, responsable

Louis PRESSET, coordinateur arts de la scène

Sophie ROBNARD, coordinatrice arts visuels

Marie-Claude VAYSSE, coordinatrice patrimoine

Pierre TRIAPKINE, coordinateur cinéma

Judith ROZE, coordinatrice livre et écrit

ANNEXE 2

Liste des établissements mexicains souhaitant établir des échanges avec des établissements français (ces établissements d'enseignement supérieur ont en leur sein des classes de lycée intégrées, c'est donc à ce niveau que des échanges sont souhaités).

Universidad de Monterrey (UDEM):

Av. Morones Prieto 4500 pte.
San Pedro Garza Garcia, N.L. Mexico CP 66238
Tel : 01 81 8215-1000

Rector:

Dr. Antonio J. Dieck Assad
Tel: 01 81 82 15-1502
mail: rectoria@udem.edu.mx

Instituto Tecnológico y de Estudios Superiores de Monterrey (ITESM) Campus Guadalajara

Av. General Ramón Corona No. 2514.
Col. Nuevo México, CP 45201. Zapopan, Jal. México
Tel. 52 (33) 36 69 30 00

Director General:

Victor Gutierrez

Rector:

Dr. Rafael Rangel Sostmann

CONCOURS SCOLAIRE 2011 : ANNEE DU MEXIQUE EN FRANCE



I. PRESENTATION DU CADRE GENERAL

De fin février à décembre 2011 se déroulera l'Année du Mexique en France, manifestation destinée à mettre en relief la culture mexicaine dans sa richesse et sa diversité géographiques et historiques. Les Ministères français et mexicain chargés de l'Education ont souhaité saisir l'occasion de cette Année culturelle pour sensibiliser les publics scolaires français à une approche de la culture et de la civilisation mexicaines dépassant les stéréotypes. Parallèlement aux initiatives que pourront prendre librement les établissements afin de mieux faire connaître le Mexique aux élèves, le concours scolaire s'adressant aux collégiens et élèves de seconde, est organisé durant l'année scolaire 2010-2011.

II. REGLEMENT DU CONCOURS

Classes concernées

Toutes les classes de collège de la 6^{ème} à la 3^{ème} ainsi que les classes de 2^{nde} des lycées d'enseignement général, technologique et professionnel.

Chaque classe concourt séparément.

Réalisation

Le projet consistera dans la production d'**un message vidéo en espagnol** dans lequel de jeunes Français rendront compte de leur vision du Mexique à de jeunes Mexicains.

Le règlement du concours et ses modalités pratiques pourront être consultés sur le site Eduscol : <http://eduscol.education.fr/>

L'inscription se fera quant à elle sur le site de la Ligue de l'enseignement : www.sejours-educatifs.org
Une fois les inscriptions recueillies, toutes les adresses des établissements participants seront mises en ligne afin de favoriser d'éventuels échanges entre des établissements français et mexicains.

Cadre

- Classes de collège : heures de cours, classes à projet artistique et culturel (PAC)
- Classes de 2^{nde} : heures de cours, groupes ou demi-groupes, options artistiques, heures de projet, classes à projet artistique et culturel (PAC).

Normes à respecter pour la production vidéo

Le message vidéo devra respecter les normes suivantes :

- durée de deux à quatre minutes maximum ;
- taille jusqu'à 20 MO (méga octets) maximum ;
- formats : « .flv », « .mov » et « .wmv » exclusivement.

La production s'accompagnera d'une note d'intention rédigée en version française et en version espagnole.

NB : Un formulaire de droit à l'image sera à remplir ultérieurement pour les personnes qui figureront sur la vidéo.

Envoi des travaux

Les productions seront à envoyer à la Ligue de l'enseignement à l'adresse électronique suivante :

www.sejours-educatifs.org

Les participants veilleront à faire apparaître clairement l'académie, les coordonnées de l'établissement, le nom du professeur référent ainsi que le nombre d'élèves concernés.

NB : Les meilleures productions seront diffusées sur la plate-forme numérique de l'Année du Mexique.

Les participants s'engagent à céder gratuitement aux organisateurs les droits non commerciaux de diffusion.

Sélection

Chaque académie mettra en place un jury, qui sélectionnera une production pour le collège et une pour le lycée.

Ces productions seront transmises à un jury national qui sera composé de représentants :

- de la Direction des relations européennes et internationales et de la coopération (DREIC) ;
- de la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) ;
- de l'IGEN (un Inspecteur d'espagnol, un pour l'histoire et la géographie, un pour les enseignements artistiques) ;
- du SCEREN-CNDP ;
- de l'Ambassade du Mexique en France ;
- du Ministère des affaires étrangères et européennes ;
- du Commissariat français de l'Année du Mexique en France.

Le jury organisera lui-même les modalités d'évaluation des productions reçues. Ses décisions seront souveraines.

Le palmarès national sera établi selon les deux catégories suivantes :

- Prix Collèges ;
- Prix Lycées.

Les prix décernés seront remis à l'ensemble de la classe ou du groupe classe ayant participé au projet ainsi qu'à l'enseignant référent.

En cas de déplacement, un accompagnateur est prévu par tranche de 10 élèves.

Prix Lycées :

- 1^{er} prix pour les lycéens lauréats : un séjour au Mexique d'une semaine environ

NB : le déplacement jusqu'à Paris est à la charge de l'établissement. Les organisateurs prennent à leur charge les frais de transport aller-retour de Paris au Mexique, une assurance internationale, la pension complète, les visites et l'accompagnement touristique.

- 2^{ème} prix et 3^{ème} prix : remises de livres, CD, DVD

Prix Collèges :

- 1^{er} prix pour les collégiens lauréats : un séjour de trois jours à Paris afin de profiter des manifestations de l'Année du Mexique en France.
- 2^{ème} prix et 3^{ème} prix : remises de livres, CD, DVD

NB : - Le séjour aura lieu dans une autre grande ville française (Marseille ou Toulouse) au cas où gagnerait une classe francilienne.

- Les organisateurs prennent à leur charge les frais de transport aller-retour jusqu'à Paris et dans Paris, l'hébergement en pension complète, les billets des visites et spectacles.

Report ou annulation des Prix

Les organisateurs ne sauraient être tenus pour responsables si, par suite d'un événement de force majeure, les Prix devaient être reportés ou annulés.

Le simple fait de participer implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Calendrier récapitulatif

- Du 15 octobre au **12 novembre 2010** : inscriptions sur le site de la Ligue de l'enseignement.
- 15 novembre 2010 : mise en ligne des coordonnées des établissements participants en vue de favoriser d'éventuels échanges avec des établissements mexicains.
- Du 15 novembre 2010 à fin mars 2011 : travail des classes, conception des productions et transmission des travaux sur le site dédié par la Ligue de l'enseignement **au plus tard le 08/04/11.**

NB : Il est recommandé de ne pas attendre le dernier jour pour la transmission en ligne des travaux afin d'éviter l'encombrement du site.

- Du 10/04/11 au 10/05/11 : sélection au niveau académique.
- Pour le 13/05/11 : envoi au jury national des projets sélectionnés au niveau académique.
- Du 13/05/11 au 27/05/11 : sélection au niveau national.
- 01/06/11 : annonce des résultats.
- 06/ 06/11 : remises des 2^{ème} et 3^{ème} prix
- Du 06/06/11 au 09/06/11 : séjour à Paris pour les collégiens lauréats du 1^{er} prix.
- Du 06/06/11 au 11/06/11 : séjour au Mexique pour les lycéens lauréats du 1^{er} prix